ADIS, C'EST QUOI?

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS & AUX DROITS

- À sa création en 1991. l'ADIS (Association pour le Développement des Initiatives en Santé) s'engageait à accompagner et à lutter contre toutes les discriminations envers les personnes touchées par le VIH et leurs proches.
- ▶ Au fil des années, ses missions ont évolué vers la prévention en santé sexuelle et l'accompagnement, dans l'écoute, le respect et le non-jugement, de toute personne vulnérable. en situation de précarité, atteinte ou non de pathologie chronique.

4 SERVICES

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

APPARTEMENTS PLURIDISCIPLINAIRES DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE VEC HÉBERGEMENT

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE



BESOIN D'AIDE?

N'attendez pas, prenez contact avec notre équipe dès aujourd'hui



Numéro unique



contact@asso-adis.com

www.asso-adis.com



Une initiative soutenue par



LES APPARTEMENTS **DE COORDINATION** THÉRAPEUTIQUE AVEC HÉBERGEMENT





Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), logements autonomes et individuels en centre ville et à proximité des bureaux, sont destinés aux personnes en situation de précarité, atteintes d'une pathologie chronique somatique.

Dès lors qu'elles s'engagent dans une démarche d'accompagnement personnalisé.

POUR QUI?

Les personnes (adultes ou enfants) ayant une pathologie chronique somatique (diabète, cancer, problèmes cardiaques, VIH, BPCO...), en démarche de soins et en situation de précarité.

PAR QUI?



COMMENT CA MARCHE?

L'ADIS dispose de 33 appartements individuels (du studio au F3) répartis sur Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer, Arras, Etaples-sur-Mer et Saint-Omer.

Ces appartements sont intégralement meublés et équipés.

En fonction des besoins spécifiques et attentes de la personne, un accompagnement pluridisciplinaire lui est proposé : démarches médicales, socio-éducatives et psychologiques. La personne accueillie peut être accompagnée par sa famille.

Sous forme d'entretiens à domicile, dans nos bureaux, d'accompagnement aux rendez-vous, avec le patient, l'équipe professionnelle de service ACT:

- coordonne le parcours de soins
- éduque à la santé
- apporte un soutien psychologique
- propose un accompagnement socio-éducatif.

À sa sortie, la personne est orientée vers les services de droit commun avec un retour dans un logement autonome si la situation le permet.

L'ADMISSION



DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier social : Rapport social détaillé et lettre de motivation à envoyer à la Directrice de l'ADIS.

Dossier médical : à envoyer au médecin coordinateur avec rapport médical détaillé.

ADMISSIBILITÉ

Étude du dossier social et médical en commission pluridisciplinaire.

